

Newsletter lobbying de la FEDA - Juin 2024

Législatives : les députés engagés sur les transports et l'automobile confrontés à des campagnes de réélection très incertaines

Si la plupart des députés sortants investis dans les transports se représentent aux élections législatives des 30 juin et 7 juillet, tous sont confrontés à des campagnes de réélection difficiles. Ainsi, le Président de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, Jean-Marc ZULESI, élu avec 53% en 2022, se représente dans une circonscription qui a donné 41% des voix aux européennes à la liste de Jordan BARDELLA.

En Seine-Maritime, Damien ADAM, auteur d'une proposition de loi sur le verdissement des flottes professionnelles, entre autres initiatives relatives à l'automobile, n'avait été élu en 2022 qu'avec 60 voix d'avance. Aux européennes, le total des listes de gauche aujourd'hui alliées dans le Front Populaire représentait le triple de la liste Renaissance.

Jean-Louis BRICOUT, Député de l'Aisne (groupe LIOT) et auteur d'une proposition de loi visant à protéger les usagers des infrastructures de recharge des véhicules électriques et à améliorer l'information délivrée aux consommateurs, se représente également. Dans sa circonscription, la liste RN a obtenu 56% des voix lors des européennes, loin devant la liste Renaissance (10%) et la liste PS-Place Publique (7%).

Dans les Yvelines, Bruno MILLIENNE (MoDem), ancien rapporteur de la loi d'orientation des mobilités, se représente. Il l'avait emporté avec 57% des voix en 2022 contre un candidat RN.

Député de la 2ème circonscription de l'Isère de 2017 à 2022, et battu en 2022, Jean-Charles COLAS-ROY, ancien membre de la Commission du développement durable et actif sur les questions de mobilités, retente sa chance, mais cette fois dans la 5ème circonscription du même département, où la somme des listes de gauche dépasse largement le résultat du parti présidentiel aux européennes.

Parmi les anciens Ministres chargés des Transports, Clément BEAUNE se représente à Paris dans la 7ème circonscription (12ème arrondissement). Il l'avait emporté de justesse en 2022 face à une candidate LFI, il devra cette fois affronter Emmanuel GREGOIRE, Premier adjoint à la Maire de Paris, investi par le PS dans le cadre du « Nouveau Front Populaire ».

Dans la 6ème circonscription du Calvados, l'ancienne Première ministre Elisabeth BORNE, également ancienne Ministre des Transports, se représente également. Elle l'avait emporté avec 52% des voix en 2022 face à un candidat LFI, qui se représente également. Lors des élections européennes, la liste RN est arrivée largement en tête dans cette circonscription.

Enfin, l'ancienne ministre de la Transition énergétique Agnès PANNIER-RUNACHER a décidé de se présenter dans la 2ème circonscription du Pas-de-Calais, dont la députée sortante siégeait dans le groupe Renaissance.

A Bruxelles, les négociations se poursuivent pour un accord de coalition entre la droite, le centre et les sociaux-démocrates

Dès l'annonce des résultats des élections européennes, les négociations ont commencé entre les trois partis de la coalition « Von der Leyen », c'est-à-dire le PPE (droite), Renew (centre) et S&D (sociaux-démocrates) pour explorer les modalités d'une probable reconduction de cette coalition pour les cinq prochaines années.

En totalisant près de 400 sièges, soit 40 de plus que la majorité du Parlement européen, ces trois partis sont en mesure de se passer de l'appoint des Verts qui en ont fait la proposition. Les tractations se

poursuivront jusqu'à la première séance plénière du nouveau Parlement, qui se tiendra à Strasbourg du 16 au 19 juillet. Parallèlement, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont commencé à discuter des « tops jobs » de l'Union européenne lors d'un sommet le 17 juin. Ces discussions devraient se poursuivre lors du sommet européen des 27 et 28 juin. Le principal enjeu est la probable reconduction de la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der LEYEN, mais aussi la désignation du nouveau Président du Conseil européen, qui devrait revenir à un représentant du groupe S&D, ainsi que du Haut-Représentant de l'Union européenne pour les affaires extérieures, qui pourrait échoir à un représentant de Renew.

Le premier discours de la Présidente ou du Président de la Commission européenne, avant son vote de confirmation à la mi-juillet, donnera des indications précieuses sur les orientations du futur exécutif européen. En 2019, le projet de « Green Deal » avait ainsi été présenté pour la première fois lors de ce discours d'investiture.

Après Marseille et Rouen, Grenoble revoit les modalités de sa zone à faibles émissions

Une nouvelle métropole, celle de Grenoble, vient d'annoncer qu'elle assouplissait la mise en œuvre de sa zone à faibles émissions. Grenoble Alpes Métropole reporte ainsi de juillet 2025 à juillet 2028 l'interdiction des VUL et poids lourds classés Crit'air 2. La collectivité prend acte du fait que « 92% des véhicules utilitaires légers et 95% des poids-lourds sont Crit'Air 2 ou au-delà », tout en affirmant que « la ZFE utilitaires et poids-lourds a [déjà] fortement contribué à l'amélioration de la qualité de l'air sur [son] territoire » par l'interdiction des véhicules Crit'air 3, 4 et 5.

En mars 2024, le Gouvernement avait considérablement restreint la portée des ZFE-m, en limitant à Paris et à Lyon, « territoires effectifs ZFE », le caractère obligatoire de leur mise en œuvre. Les 41 autres agglomérations de plus de 150 000 habitants sont depuis lors considérées comme des « territoires de vigilance », dans lesquels les métropoles ne sont plus tenues par un calendrier d'interdiction de circulation des différentes catégories de véhicules, mais peuvent le faire sur une base volontaire.

Dès la mi-janvier 2024, la Métropole de Rouen avait demandé à être considérée comme « territoire de vigilance » au regard de l'amélioration de la qualité de l'air constatée, c'est-à-dire à être exemptée de la mise en œuvre obligatoire de l'interdiction des véhicules Crit'air 3 en 2025. La métropole avait anticipé l'interdiction des Crit'air 4 et 5, ainsi que des non classés, dès le 1er septembre 2022.

Deux semaines plus tard, la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence annonçait qu'elle ne mettrait pas en œuvre l'interdiction des Crit'air 3 en 2025, qui aurait impacté plus de 300 000 véhicules de ménages « parmi les plus défavorisés ».

Seule Strasbourg a pour l'instant suivi une voie opposée, en maintenant son calendrier bien qu'elle n'y soit plus tenue : les véhicules Crit'air 2 doivent ainsi y être interdits en 2028. Attaqué par le Medef Alsace et la FNTR, l'arrêté de la Métropole, la Métropole a validé par le Tribunal administratif de Strasbourg début mai, qui a rappelé que la loi n'interdit pas aux métropoles d'aller « au-delà » de la réglementation en vigueur sur les ZFE.

Rappelons que la FEDA avait amplement contribué aux différents travaux confiés à des parlementaires ou menés sous l'égide du Gouvernement pour faire évoluer et assouplir le cadre des ZFE-m. Ses représentants avaient été auditionnés à plusieurs reprises et ses argumentaires largement diffusés.

Budget de l'État, fiscalité : vers un PLFR au cœur de l'été ?

Entre autres effets sur le calendrier institutionnel, la dissolution suspend en grande partie la préparation du budget 2025. Traditionnellement présenté fin septembre, le projet de loi de finances est habituellement rédigé dans le courant de l'été. Si les travaux peuvent se poursuivre sur les aspects

les plus techniques, les orientations politiques et les décisions principales sont désormais suspendues au résultat des législatives et à la formation du futur Gouvernement.

L'examen de textes budgétaires pourrait cependant reprendre rapidement, mais sur le budget 2024 au moyen d'un projet de loi de finances rectificatif pour l'exercice en cours. Les deux blocs (RN/LR « Ciotti » et Nouveau Front Populaire) actuellement donnés en tête des intentions de vote, mais en-deçà d'une majorité absolue, ont en effet annoncé vouloir faire adopter leurs premières mesures dès cet été, pendant les Jeux Olympiques, au cours d'une session parlementaire extraordinaire. Il s'agirait, pour le RN, de la baisse de la TVA sur les carburants et l'électricité et de l'annulation de l'augmentation des prix du gaz prévue le 1^{er} juillet. Le Nouveau Front Populaire a évoqué diverses mesures, parmi lesquelles le retour de l'ISF avec des taux plus élevés qu'avant 2017 et une taxe sur les « superprofits ».

Jean-Louis PECH, élu nouveau Président de la FIEV

PDG du groupe d'électronique ACTIA, Jean-Louis PECH devient le nouveau Président de la Fédération des industries des équipements pour véhicules (FIEV). Il succède à Claude CHAM qui, de son côté, continuera de mettre son expérience au service d'EQUIP AUTO.

Baromètre AAA DATA : première baisse du marché des voitures neuves, le marché de l'occasion bien orienté

Le retournement du marché de l'automobile français semble se confirmer. En mai, les immatriculations de voitures particulières neuves (VPN) ont diminué par rapport à la même période de l'année écoulée (-3%).

Le marché de l'occasion est tiré par les voitures les moins polluantes. Après une envolée au mois d'avril, le marché de l'occasion croît légèrement en mai (+3%), avec 424 881 unités écoulées. Les voitures les moins polluantes dynamisent les transactions : les immatriculations des modèles Crit'Air 0 enregistrent un bond de 58% et celles des Crit'Air 1 de 18%. Le recul s'accroît en revanche pour les autres voitures d'occasion : -1% pour les Crit'Air 2, -7% pour les Crit'Air 3, -16% pour les Crit'Air 4 et -19% pour les Crit'Air 5.

Formez vos collaborateurs avec l'Ecole de commerce de la filière automobile !

Le lancement de la 44^{ème} promotion de l'Ecole de commerce de la filière automobile (ECFA) est confirmé pour la rentrée de septembre 2024. Il est encore temps d'y inscrire vos collaborateurs !

Pour rappel, l'ECFA propose un cursus diplômant en alternance sur 18 mois pour former vos salariés au pilotage d'une unité marchande (management, vente, gestion). Ce parcours diplômant de grande qualité, dédié aux métiers de la distribution automobile, est pris en charge à 100% pour vos collaborateurs relevant la convention collective n°3044. Profitez-en !

Pour plus d'informations, prenez contact avec Eléonore ou Sophie au 01 42 60 69 48 ou bien par mail (ecarpentier@feda.fr).

Assemblée générale de la FEDA : Alain LANDEC élu Président

Le 13 juin dernier, la FEDA a réuni son Assemblée générale annuelle : à cette occasion, Alain LANDEC a été réélu Président de la Fédération de la distribution automobile pour un mandat de trois ans, à l'unanimité des votants.

L'ensemble des résolutions présentées au vote des adhérents ont été adoptées : modifications statutaires, rapport moral du Président, rapport d'activité du Délégué général, rapport financier du Trésorier, rapport du Commissaire aux comptes, quitus, cooptation des administrateurs au CA.

Les groupes Emil Frey et Autonéo-Centaure font leur entrée au Conseil d'administration, et viennent renforcer de leurs expertises les organes de décision de la FEDA. Aux côtés du Président, la gouvernance de la FEDA s'appuie sur un Bureau et un Conseil d'administration composés des membres suivants :

- Alain LANDEC, Président
- Christophe BOUTEMY (Autodistribution Groupe), Secrétaire et Administrateur
- Franck LORINET, Trésorier et Administrateur
- Olivier VEJDOVSKY (Alliance Automotive Group), Membre du Bureau et Administrateur
- Stéphane ANTIGLIO (Autodistribution Groupe), Administrateur
- Laurent ATTAL (LKQ – VHIP), Administrateur
- Laurent BRUTINEL (Groupe AGRA), Administrateur
- Maxime FALCONNET (Autonéo - Centaure), Administrateur
- Laurent FERRÉ (ADIPA), Administrateur
- Frédéric GAILLARD (Autodistribution Groupe), Administrateur
- Vincent GORCE (Emil Frey France), Administrateur
- Hélène HO HIO HEN (Groupe Ho Hio Hen), Administratrice
- Steven JOUVE (Alliance Automotive Group), Administrateur
- Benoît MIGEON (TVI), Administrateur
- Christophe MOUNET (Franc Diesel), Administrateur
- Thomas TABIASCO (Alliance Automotive Group), Administrateur

Assemblée générale de la CGF : Stéphane Antiglio élu Président

La Confédération des Grossistes de France (CGF) a tenu son Assemblée générale le 20 juin dernier : un temps fort marqué cette année par un changement de présidence après les deux mandats de Philippe Barbier. A cette occasion, Stéphane Antiglio a été élu Président de la Confédération représentant les 160 000 entreprises du commerce de gros. Rappelons que Stéphane Antiglio est administrateur de la FEDA depuis 2011 et Président du groupe PHE / Autodistribution.

Pour Stéphane Antiglio :

"Je tiens à saluer l'action de Philippe Barbier pendant ses six années de présidence, qui a été cruciale pour asseoir la visibilité et la crédibilité de notre Confédération. La CGF est désormais un acteur reconnu des pouvoirs publics et autres parties prenantes en tant que représentant incontournable du commerce de gros dans toute sa diversité. Avec une équipe stable et renouvelée, j'entends amplifier notre ambition pour montrer la contribution et les engagements des entreprises du commerce de gros dans les grands défis économiques, environnementaux et sociétaux auxquelles nous faisons tous face".

Pour Alain Landec, Président de la FEDA et membre du Bureau exécutif de la CGF :

"C'est un honneur pour la FEDA et pour ses adhérents qu'un membre de notre profession de distributeurs automobiles porte aujourd'hui la voix des grossistes de France. Stéphane Antiglio saura parfaitement représenter et défendre toutes les composantes du commerce de gros en raison de sa connaissance et de sa riche expérience de la distribution alimentaire et non alimentaire. Au nom de la FEDA, je lui dis toute notre fierté et lui adresse toutes nos amicales félicitations ! ».

Grands Prix de la Rechange 2024

L'Assemblée générale de la FEDA est traditionnellement suivie des Grands Prix de la Rechange : le rendez-vous incontournable des professionnels de l'aftermarket ! Un événement organisé et animé par le Journal de la Rechange et de la Réparation (J2R), en partenariat avec la FEDA. Cette 18ème édition a été marquée par l'organisation de deux tables rondes sur les marques de distributeurs (MDD) et les pneumatiques, les interventions du GIPA et de la FIGIEFA, une keynote sur la répartition pharmaceutique, ainsi que la remise des prix.

Cette cérémonie est venue récompenser des entreprises et des personnalités qui brillent dans la filière. Félicitations aux dix lauréats distingués par le jury :

- Prix du distributeur groupe : Autodistribution Dufour Auvergne
- Prix du distributeur entreprise : Gresivaudan Pièces Auto
- Prix de la plateforme : PAP Ouest
- Prix de la stratégie : Fournitures Pièces Auto
- Prix de l'animation réseau : Durand Services
- Prix du distributeur peinture : EPS Peinture
- Prix du distributeur de pièces poids lourd : Global Distribution
- Prix du distributeur de pneumatique : Autodistribution Armorique
- Prix du jeune manager : Maxime Richaud
- Prix spécial du jury : Patrice Godefroy

Conférence FIGIEFA du 24 octobre 2024 : c'est le moment de s'inscrire !

Inscrivez-vous à la conférence annuelle organisée par la FIGIEFA à Bruxelles le 24 octobre prochain ! En tant qu'adhérent FEDA, vous bénéficiez d'une réduction de 20% (en utilisant le code : xit0hzyf) pour participer à cette journée riche d'informations et de contacts, organisée par l'association européenne de la distribution automobile indépendante. Une traduction simultanée de l'anglais vers le français est prévue. Faîtes partie de notre délégation française, aux côtés de vos confrères des autres pays !

Toutes les informations utiles (programme, inscription, réservation hôtel...) en cliquant sur ce lien.